



## POUVOIR

Si vous ne pouvez pas être présent(e) le dimanche 17 mars 2024, conformément aux statuts de l'association culturelle votés le 19 mars 2023, vous pouvez renvoyer le pouvoir ci-dessous ou le remettre à un membre de votre choix, après l'avoir signé, *dans la limite d'un pouvoir par personne présente à l'assemblée générale.*

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_

membre inscrit(e) de l'ACEPUABC,

donne pouvoir à :

\_\_\_\_\_

pour me représenter à l'assemblée générale du 17 mars 2024.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature



72 rue Victor Hugo 92270 BOIS-COLOMBES

Convocation

à

**l'Assemblée Générale**

précédée d'un culte

**Dimanche 17 mars 2024**

9h30 – 12h30

*(Accueil dès 9h00)*